

Stratégie numérique de l'UNIGE 2025 - 2028



Juin 2025
Version révisée : juillet 2026



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

INTRODUCTION

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'EXCELLENCE ET DE L'HUMAIN

Le numérique s'impose dans toutes les dimensions de notre société et de nos vies, et les transforme en profondeur. Les universités vivent ces changements depuis plusieurs décennies et y participent activement. Aujourd'hui, le numérique constitue une composante essentielle de leur fonctionnement. Il n'est plus un élément externe à intégrer comme cela a pu l'être par le passé, mais un axe central structurant l'ensemble de leurs activités, tout en continuant d'évoluer porté par l'émergence de nouvelles technologies. L'apparition récente et rapide d'outils fondés sur l'intelligence artificielle en est un exemple significatif. Le numérique est également soumis à des tendances techniques, politiques et sociétales puissantes, souvent contradictoires, par exemple l'utilisation de plus de clouds versus l'exigence d'une protection de données toujours plus forte ; ou le recours plus fréquent aux services numériques et notamment aux outils basés sur l'intelligence artificielle versus les tentatives d'économies d'énergie.

Dans ce contexte où le numérique est à la fois normalité et vecteur de transformation, mais aussi un domaine soumis à des tensions contradictoires, l'Université se doit de tirer parti des évolutions technologiques en s'appuyant sur une réflexion critique intégrant leurs potentiels et leurs limites. La **Stratégie numérique 2025-2028** s'inscrit dans cette volonté et expose les ambitions de l'Université de Genève en matière de numérique et d'intelligence artificielle du point de vue des technologies et des pratiques qui y sont liées. Plus concrètement, la Stratégie numérique 2025-2028 vise à orienter et à encadrer des initiatives numériques ayant un impact sur la recherche, l'enseignement, la vie étudiante ou encore la gestion de l'institution. Dans un environnement technologique en constante évolution, où des innovations majeures peuvent émerger rapidement, cette stratégie se veut agile et pourra être révisée afin de répondre aux nouveaux défis.

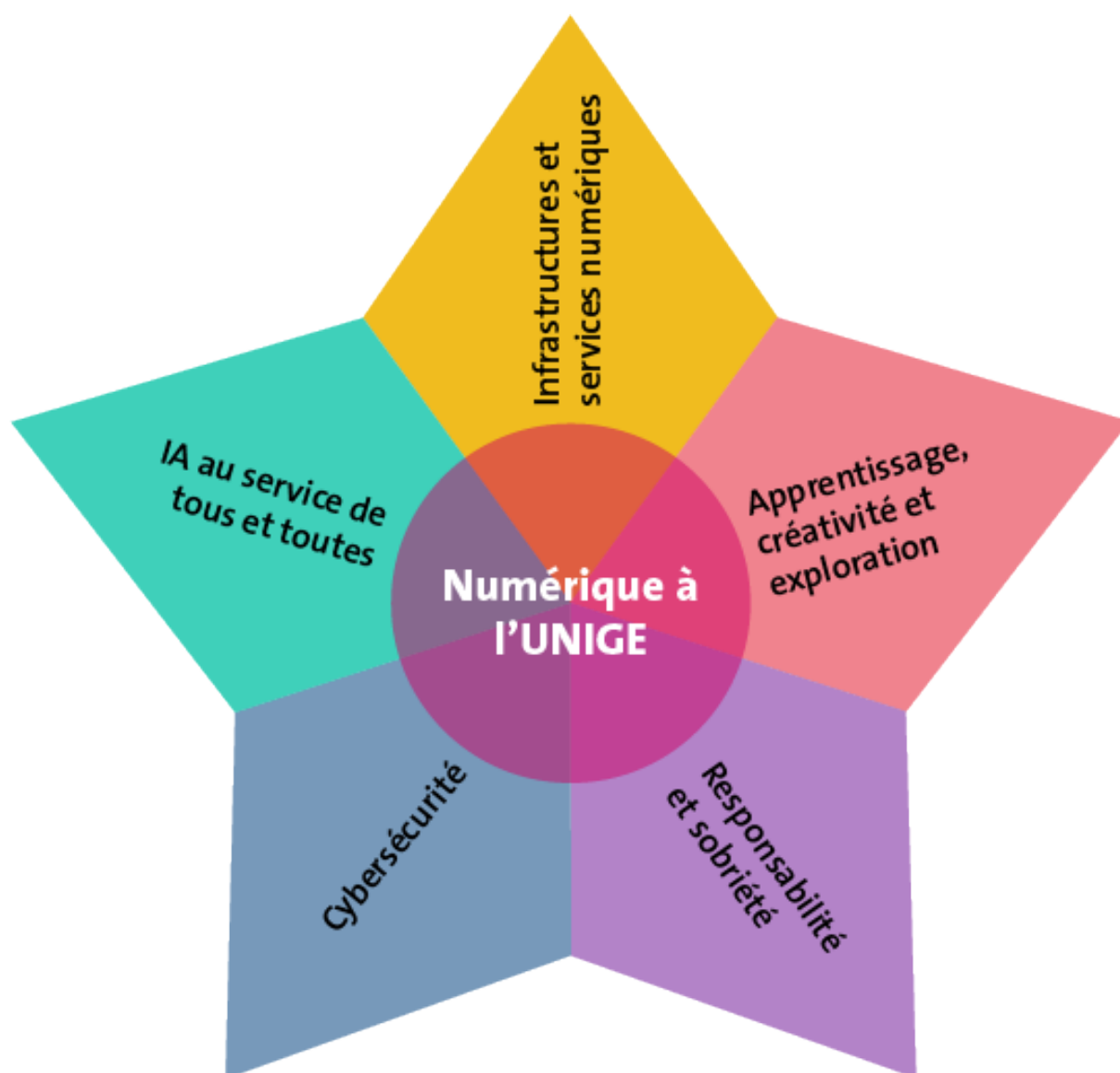
La Stratégie numérique 2025-2028 vient compléter le Plan stratégique 2024-2034 du Rectorat. Elle a été établie en conciliant une approche à la fois top-down et bottom-up. Elle s'appuie sur les résultats d'une large consultation menée par le Bureau de la transformation numérique en 2023, ainsi que sur des réflexions stratégiques menées par la Division des systèmes d'information et de communication de l'Université. Elle repose également sur des réflexions d'expert-es internes (spécialistes IT, chercheurs et chercheuses), ainsi que sur celles des Facultés et des services.

Note sur la révision 2026

La présente version de la *Stratégie numérique 2025-2028* constitue une révision réalisée en 2026. Elle met à jour l'état d'avancement des projets initiés depuis 2025, précise ceux qui ont été finalisés et introduit de nouveaux projets répondant aux besoins émergents de la communauté universitaire. La vision, les ambitions et les objectifs stratégiques restent inchangés.

LES 5 AMBITIONS

La stratégie numérique 2025-2028 est portée par 5 **ambitions**, qui représentent des domaines prioritaires pour l'Université et définissent les axes principaux de travail pour les années à venir. Elles sont traduites par des **objectifs** qui donnent des orientations concrètes en définissant les aspects à développer dans ces domaines stratégiques. La Stratégie présente également une série de **projets** permettant de concrétiser les objectifs et, plus largement, de réaliser les ambitions de l'institution en matière de numérique. Ces projets ne sont pas exhaustifs, et se veulent une illustration des efforts mis en œuvre par les différentes entités de l'Université dans le domaine du numérique. La stratégie sera régulièrement mise à jour et de nouveaux projets pourront être ajoutés.



Ambition 1

Un écosystème d'outils et de services numériques performants et innovants



L'Université s'engage à maintenir et à développer des outils et des services numériques qui favorisent l'excellence dans l'accomplissement de ses missions. Son ambition est de proposer un écosystème numérique propice à l'innovation qui contribue à la qualité de l'enseignement, de la recherche et de la gestion académique et administrative. Consciente que les outils numériques transforment en profondeur les pratiques et les métiers, elle s'attache à accompagner la communauté universitaire dans l'adoption de ces technologies et à engager une réflexion critique sur les transformations induites par le numérique.

OBJECTIFS

Accompagner les évolutions des méthodes pédagogiques et d'apprentissage en proposant des outils et services innovants

L'Université consolide et élargit son offre de ressources numériques à destination des enseignant-es et des étudiant-es, permettant ainsi d'enrichir les approches et les contenus pédagogiques, de faciliter les apprentissages et de renforcer l'engagement étudiant.

Soutenir la recherche grâce à des infrastructures et des services performants

L'Université fournit l'accès aux ressources numériques répondant aux besoins des chercheurs et des chercheuses. Elle le fait soit en mettant à disposition des infrastructures et des services informatiques, soit en participant à des initiatives inter-institutionnelles. Elle reconnaît également le rôle essentiel du numérique dans l'accessibilité et la diffusion des connaissances scientifiques et propose des infrastructures et services numériques pour une science ouverte au bénéfice du progrès scientifique et du grand public.

Faciliter la vie estudiantine et les pratiques administratives sur la base de systèmes et outils renouvelés

L'Université met en place des services numériques modernisés permettant aux étudiant-es d'organiser et de tirer pleinement profit de leur parcours universitaire et au personnel de gérer plus efficacement les tâches administratives. Par ailleurs, l'Université entend développer et exploiter les données institutionnelles pour renforcer la gestion et le pilotage de l'institution.

Optimiser la gouvernance de l'écosystème numérique

L'Université s'engage pour une gouvernance du numérique et de l'informatique qui concilie subsidiarité et centralisation, diversification et rationalisation, expansion et maîtrise des coûts.

EXEMPLES DE PROJETS POUR REALISER L'AMBITION 1

1. Application UNIGE « student center virtuel »

2025 - 2027

Le projet prévoit le développement d'une nouvelle application mobile qui reprendra des fonctionnalités de l'App UNIGE existante et en développera de nouvelles pour faciliter l'accès aux services et activités universitaires destinées aux étudiant-es, dans le sens d'un « Student center virtuel ». La technologie utilisée par la nouvelle application devra permettre des fonctionnalités dynamiques et immersives, tenant compte des technologies actuelles, favorisant le sentiment d'appartenance à la communauté universitaire.

2. E-Assessment

2025 - 2026

Le e-assessment à l'UNIGE inclut les examens sur ordinateurs institutionnels, des tests hors ligne (examens sur papier avec correction automatisée par ordinateur), et des examens à distance ou sur l'ordinateur des étudiant-es (BYOD ou « bring your own device »). Jusqu'ici, les efforts se sont concentrés sur les deux premières modalités pour les rendre accessibles à tout-e enseignant-e qui souhaite y avoir recours. La modalité BYOD était limitée à de petits pilotes mis en œuvre à la demande de quelques enseignants-es intéressé-es. Actuellement, les travaux visent à étendre l'utilisation du BYOD à plus grande échelle, et abordent des questions relatives au soutien technique et pédagogique, ainsi qu'aux enjeux logistiques, juridiques et de sécurité.

3. Optimisation du stockage de clusters de calculs

2025 - 2027

Le projet vise à améliorer l'efficacité du traitement des données effectué sur des serveurs dédiés aux calculs complexes (clusters de calcul). Une nouvelle architecture sera mise en place pour faciliter le transfert des données entre les clusters grâce à une zone de stockage commune. Par ailleurs, des interfaces seront développées pour permettre aux utilisateurs et utilisatrices d'exploiter plus facilement la puissance de calcul disponible.

4. Développement des Revues « Diamant » (full Open Access)

2025 - 2026

Les revues dites diamant offrent un accès libre total, sans frais de publication. L'Université propose déjà une infrastructure dédiée à leur hébergement (Open Access Publications - OAP). Ce projet vise à promouvoir ces revues en augmentant leur visibilité dans les grands moteurs de recherche et en améliorant le soutien aux éditeur-es basés à l'UNIGE.

5. Programme E-Campus: Gestion académique

- 2028

Le projet a pour but la gestion efficace de l'offre en formation et du parcours des étudiant-es grâce à des systèmes d'informations intégrés modernes (offres de formations et d'enseignements, planification des cours et des examens, immatriculations, dossier numérique de l'étudiant, suivi du parcours).

6. Politique de gestion des données institutionnelles

- 2025 (terminé)

Le projet consiste à élaborer une Politique de gestion des données institutionnelles formalisant les principes et les règles encadrant le cycle de vie, la valorisation, la protection et la sécurité des données. En adhérant aux principes et règles énoncés dans cette politique, l'ensemble de la communauté universitaire participera au renforcement de l'intégrité, de la fiabilité et de la sécurité des données et contribuera à la conservation du patrimoine historique de l'institution.

7. Programme E-Administration

- 2027

Déployés en 2024, les nouveaux systèmes d'information pour les finances et les achats (SI-Finances et SI-Achats) ont fait l'objet d'une stabilisation en 2025, marquant une étape déterminante du Programme E-Administration. Les travaux se poursuivront afin de finaliser les corrections et évolutions fonctionnelles, de renforcer la stabilité des systèmes et d'accompagner la gestion du changement. Les priorités porteront sur l'amélioration de l'expérience utilisateur/trice, l'intégration des adaptations légales requises et l'optimisation des performances, consolidant ainsi la modernisation de l'université.

8. Archivage numérique du patrimoine administratif (Centella)

2024 - 2027

Le projet prévoit le développement d'une plateforme numérique permettant de préserver et garantir un accès pérenne aux archives de l'institution (documents et données à valeur juridique, politique, économique, historique, sociale ou culturelle).

9. Téléphonie Zoom

2025 - 2026

La téléphonie sur Zoom devient progressivement le nouveau système de téléphonie professionnelle de l'UNIGE. La solution choisie vise à simplifier les communications des collaborateurs et collaboratrices en regroupant téléphonie, visioconférence et messagerie dans une seule application. Les communications professionnelles peuvent se faire indifféremment via ordinateur, téléphone mobile ou téléphone fixe. Les collaborateurs et collaboratrices sont incités à privilégier des solutions plus économiques et respectueuses de l'environnement, comme les casques, plutôt que le téléphone fixe.

10. Gouvernance du système d'information

2025 - 2026

Le Règlement d'organisation de la gouvernance du système d'information (ROGSI) entré en vigueur en 2023 vise à définir les rôles et responsabilités en matière de systèmes d'information et de leur sécurité entre les différentes entités de l'Université (facultés et centres interfacultaires, division des systèmes et des technologies de l'information et de la communication, entités centrales et Rectorat). S'agissant d'un nouvel instrument, une révision est réalisée après une année de mise en œuvre. Un groupe de travail a été constitué par le Rectorat pour évaluer la mise en œuvre du ROGSI et faire des propositions de modification du règlement afin de répondre au mieux aux besoins et contraintes. Parallèlement, un PMO local est mis en place au sein de la Division du Système d'information (DiSTIC) pour soutenir la gestion des projets de SI.

11. Edition numérique des œuvres de Jean Piaget

2020 - 2027

Initié en 2020, ce projet vise à rendre les œuvres de Jean Piaget accessibles à un public élargi par le biais de l'édition numérique et de stimuler ainsi l'innovation et l'approfondissement de l'héritage intellectuel de l'un des penseurs les plus prolifiques de notre époque. Le projet propose une édition numérique exhaustive des écrits de Jean Piaget, dans un format correspondant aux standards actuels de l'édition numérique et en libre accès. L'activité principale du projet consiste en l'édition électronique des articles et chapitres de livres de Jean Piaget. Il développe également un « Laboratoire d'humanités numériques Jean Piaget » permettant à tous les publics — du curieux à l'expert — d'approfondir la connaissance de l'œuvre de Piaget grâce à de puissants instruments de recherche et d'analyse.

Ambition 2

Une culture institutionnelle propice à l'apprentissage, à la créativité et à l'exploration dans le numérique



L'Université entend accompagner la communauté universitaire vers une utilisation autonome et innovante du numérique. Elle met en place une culture favorisant le développement des compétences, l'acquisition de savoir-faire, ainsi que la créativité et l'expérimentation.

OBJECTIFS

Renforcer les compétences numériques grâce à des formations ciblées et diversifiées assurant un niveau de compétences numériques commun et cohérent

L'Université propose et fait connaître des ressources et des formations adaptées aux différents niveaux de compétences numériques et aux différents intérêts et spécialisations des étudiant-es, des enseignant-es, des chercheurs et chercheuses, et du personnel administratif et technique. Elle répond ainsi aux attentes et besoins d'un monde académique et professionnel de plus en plus digitalisé et au défi d'une fracture numérique croissante.

Encourager l'innovation et l'expérimentation numériques par la communauté universitaire

L'Université encourage les membres de la communauté universitaire à explorer et développer des solutions numériques en s'appuyant sur la liberté académique. En offrant un espace favorable à l'expérimentation et à l'innovation, l'Université se positionne comme un lieu où les idées peuvent être imaginées et testées, contribuant ainsi activement à la transformation numérique.

EXEMPLES DE PROJETS POUR REALISER L'AMBITION 2

1. Création d'un poste professoral en « Platform studies »

2026 (terminé)

La Faculté des Sciences de la Société prévoit de développer l'étude des plateformes numériques. L'objectif est d'offrir aux étudiant-es du Master en communication et cultures numériques les moyens d'analyser de manière critique des modèles issus de ces plateformes, qui influencent les comportements et les opinions. Il s'agit ainsi de les préparer à évoluer dans le domaine de la communication en maîtrisant de manière approfondie et critique les outils et environnements numériques de leur futur métier.

2. Bachelor en Sciences computationnelles et Relations internationales

2025 (terminé)

L'Université de Genève a lancé à la rentrée 2025 un Bachelor en Sciences computationnelles et Relations internationales (BASCRI). Ce programme inédit en Suisse est le fruit d'une collaboration entre le Global Studies Institute et la Faculté des sciences. Il a pour objectif d'initier les étudiant-es aux sciences sociales et computationnelles. L'enseignement couvre un large éventail de disciplines telles que les mathématiques, l'informatique, la science des données, le droit, l'économie, l'histoire et la science politique, offrant ainsi une compréhension approfondie des enjeux mondiaux.

3. Certificat de Droit du numérique

2025 (terminé)

La Faculté de Droit propose depuis la rentrée académique 2025 un Certificat de Droit du numérique, dans le but de répondre à l'intérêt des étudiant-es à obtenir un titre dédié dans ce domaine. Le Certificat, unique en Suisse, est ouvert aux étudiant-es en maîtrise de la Faculté.

4. Renforcement des humanités numériques

2026 (terminé)

La Faculté des Lettres a décidé de renforcer les humanités numériques en créant un nouveau poste professoral en philologie computationnelle, et de rattacher la chaire existante de linguistique computationnelle aux humanités numériques. Cette évolution s'inscrit dans une dynamique visant à constituer, d'ici à terme, un nouveau département en Humanités numériques au sein de la faculté. Ce renforcement permettra de répondre à la demande croissante des étudiant-es ainsi que des jeunes chercheurs et chercheuses pour une formation et un accompagnement dans l'édition numérique de textes, la transcription semi-automatique de documents patrimoniaux manuscrits, ou encore le traitement automatique des contenus. Il offrira également un appui transversal précieux aux autres départements de la Faculté des Lettres.

5. Portail du numérique (site web)

2025 (terminé)

Le projet s'attache à créer un site web œuvrant comme une porte d'entrée sur les diverses ressources institutionnelles liées au numérique. Ce site web permet à la communauté universitaire de s'orienter dans l'offre de formations, d'outils numériques ou encore de services proposés par les diverses entités de l'institution.

6. Data stewardship : formation et accompagnement à la gestion des données de recherche

2025 - 2027

Le projet Data Stewardship contribue au déploiement d'une gouvernance institutionnelle de la gestion des données de recherche à l'UNIGE et renforce la coordination entre les services transversaux et les équipes de recherche. Il analyse les conditions permettant de mettre en place un accompagnement personnalisé et ciblé des chercheurs et chercheuses, notamment à travers des projets pilotes menés en collaboration avec les facultés. Le projet vise également à élargir l'offre de formation, à développer la documentation et à intensifier les actions de sensibilisation auprès de la communauté universitaire.

Ambition 3

La responsabilité et la sobriété au centre des activités numériques



L'Université s'engage en faveur d'un usage numérique responsable tenant compte des contraintes environnementales, de la souveraineté numérique, de la diversité et du bien-être des personnes. Il s'agit autant d'encourager la communauté universitaire à adopter des pratiques responsables que d'agir au niveau des infrastructures, des équipements et des logiciels.

OBJECTIFS

Engager l'Université et la communauté universitaire dans des pratiques numériques durables

L'Université sensibilise et forme ses étudiant-es, collaboratrices et collaborateurs aux enjeux environnementaux liés au numérique. Elle les encourage à adopter des pratiques durables, par exemple dans l'acquisition et la réutilisation de matériel, la mutualisation des ressources numériques, la gestion de données numériques ou encore l'utilisation de ressources en ligne.

Promouvoir un numérique orienté vers l'indépendance et la souveraineté

L'Université concilie l'utilisation de logiciels et services propriétaires avec l'usage des solutions open-source, notamment dans la recherche et l'enseignement. Cette approche hybride prend en compte la performance, l'ergonomie, les aspects financiers, la sécurité et la stabilité, avec pour objectif de préserver la liberté académique et de réduire les risques liés à une trop grande dépendance vis-à-vis des grandes entreprises technologiques.

Développer des outils et des services numériques accessibles et inclusifs

L'Université s'engage pour que ses outils et services numériques soient accessibles afin que tous les membres de sa communauté puissent en bénéficier pleinement, indépendamment d'un éventuel handicap, de l'âge et du genre, etc. En mettant l'accent sur l'accessibilité, l'Université vise à créer un environnement d'apprentissage et de travail équitable et inclusif.

Favoriser la santé numérique des étudiant-es et des membres du personnel

L'Université promeut des pratiques visant à réduire les risques liés à l'exposition des individus aux écrans et à la connexion quasi-permanente. Elle encourage, par exemple, un équilibre entre les temps de connexion, de concentration et de repos.

EXEMPLES DE PROJETS POUR REALISER L'AMBITION 3

1. Une politique institutionnelle d'achats informatiques

2027

L'Université développe une politique institutionnelle d'achats de matériel informatique intégrant des critères de sécurité, de durabilité, de sobriété numérique et de responsabilité sociale. Cette politique vise à promouvoir des bonnes pratiques en matière d'acquisition de matériel informatique et électronique afin de réduire l'empreinte carbone en limitant les achats superflus et en privilégiant la réparabilité et la durabilité des équipements. Elle s'inscrit dans le cadre du Partenariat des achats informatiques romands (PAIR).

2. Achats informatiques responsables

2025 - 2028

Le Partenariat des Achats Informatiques Romands (PAIR) a lancé un nouvel appel d'offres en 2025 pour la période 2026-2028. L'adhésion de l'UNIGE au PAIR permet à l'Université de bénéficier d'achats mutualisés intégrant des critères de durabilité, de réparabilité et de responsabilité sociale, tout en optimisant les coûts grâce à la force du réseau PAIR et à son expertise juridique en matière de marchés publics. L'UNIGE poursuit la consolidation de pratiques d'achat cohérentes à l'échelle institutionnelle, en collaborant avec les facultés et les correspondant-es informatiques afin de renforcer l'harmonisation et de promouvoir des achats responsables dans l'ensemble de la communauté universitaire.

3. Sensibilisation à l'empreinte carbone du numérique

2026

L'Université développera une information renforcée autour de l'impact environnemental des usages numériques, en s'appuyant sur la mise à jour du site intranet de la DiSTIC. Ce site présentera de manière simple et visuelle l'empreinte carbone associée aux principaux services informatiques, ainsi que des recommandations destinées à favoriser des pratiques numériques plus durables. D'ici fin 2026, une liste consolidée de bonnes pratiques sera diffusée et relayée auprès de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, afin de promouvoir un usage plus responsable et sobre du numérique au sein de l'Université.

4. Souveraineté numérique

2025 - 2030

Le Rectorat, en collaboration avec les facultés et la division des services informatiques, a lancé une réflexion sur la souveraineté numérique autour de deux axes majeurs : la souveraineté technologique et la souveraineté des données. L'objectif est d'assurer un contrôle accru, une meilleure sécurité et un degré d'indépendance acceptable face aux solutions numériques propriétaires. Cette démarche inclut l'évaluation des solutions et outils utilisés, la définition de conditions propices à des solutions ouvertes et le renforcement de la protection des données institutionnelles.

5. Campagne de prévention « Numérique & santé »

2026 (terminé)

Une campagne de prévention consacrée aux impacts du numérique sur la santé a été organisée au printemps 2026 par les étudiant-es relais-santé de l'Université. Elle vise à sensibiliser la communauté étudiante aux risques liés à l'usage du numérique et à proposer des outils concrets pour un usage plus équilibré.

6. Elaboration d'une ligne graphique web intégrant les normes d'accessibilité

2025 - 2026

Le projet vise à concevoir une ligne graphique institutionnelle pour le web, respectant les principes d'accessibilité et optimisant l'expérience utilisateur globale. Il s'agit de créer et mettre à disposition des composants web garantissant une expérience inclusive pour tous les utilisateurs et utilisatrices, y compris en situation de handicap. Cela implique par exemple l'ajout de sous-titres aux vidéos, l'intégration d'outils facilitant la lecture pour les personnes malvoyantes, ainsi que le respect des contrastes et des typographies adaptées. Des outils prêts à l'emploi seront proposés, permettant la réalisation autonome de sites web conformes aux normes d'accessibilité.

7. (Dé)connexion

2025 (terminé)

Le projet a pour objectif d'aider les étudiant-es à améliorer leur concentration et leur engagement dans les moments d'études en régulant l'utilisation du smartphone dans les espaces de travail de l'Université. Dans le cadre d'un projet pilote mené en 2025, des pochettes « Phone-Locker » ont été mises à disposition aux réceptions des Bibliothèques du CMU et d'Uni Mail ainsi qu'au « Point Vie de campus », permettant aux étudiant-es d'y déposer et verrouiller leur téléphone. Des ateliers ont également été proposés afin de sensibiliser aux effets d'une utilisation excessive du smartphone durant les moments d'études et de proposer des stratégies pour mieux le gérer. Au vu des résultats positifs et de l'adhésion des étudiant-es, la mise à disposition de ces pochettes verrouillables sera étendue à l'ensemble des bibliothèques de l'Université. Par ailleurs, dans la continuité du projet (Dé)connexion, un programme Reconnexion IRL (in real life) est proposé avec une série de rencontres offrant aux étudiant-es un espace hors écrans, bienveillant et ressourçant, pour créer du lien, échanger, renforcer les compétences relationnelles et mieux gérer le stress.

8. Intégration des normes FALC et d'accessibilité dans les sites web « services aux étudiant-es »

2025 (terminé)

Ce projet vise à améliorer l'accessibilité des pages web fournissant des informations essentielles aux étudiant-es (p.ex. santé, démarches administratives, aides financières et sociales). En collaboration avec des spécialistes de la Faculté de traduction et d'interprétation, ces pages ont été réécrites selon les normes FALC (Facile à Lire et à Comprendre) et enrichies d'éléments graphiques favorisant une expérience inclusive, notamment pour les personnes en situation de handicap.

9. Consultation « Prévention Ecrans »

2025 (terminé)

Le Pôle Cité de la Faculté de psychologie et de sciences de l'éducation propose depuis l'automne 2025 une permanence destinée aux parents d'enfants âgés de 0 à 12 ans, grâce au soutien de la Fondation Action-Innocence. L'objectif est de fournir aux parents de jeunes enfants des informations scientifiquement valides sur l'impact des écrans sur le développement ainsi que des conseils et un accompagnement adaptés à leurs besoins.

Ambition 4

La cybersécurité comme priorité et principe d'orientation



L'Université veille à la sécurité de ses infrastructures et ressources numériques afin de protéger l'institution contre les cybermenaces et d'autres risques pouvant affecter son bon fonctionnement. Elle met en place des mesures de réduction de risques et sensibilise les membres de sa communauté aux bonnes pratiques de sécurité.

OBJECTIFS

Renforcer la protection et la résilience de l'Université contre les risques informatiques

L'Université identifie et atténue en permanence les risques informatiques afin de minimiser les perturbations, protéger les données sensibles et assurer la continuité des activités. Elle déploie des infrastructures, des outils et des services intégrant la notion de risque et de sécurité dès leur conception (« secure by design ») et dispose de plans de réponse en cas de cyberattaques.

Sensibiliser et former la communauté universitaire aux cyber-risques

L'Université sensibilise la communauté universitaire aux questions de cybersécurité et renforce les compétences dans ce domaine. Elle accompagne les étudiant-es, le personnel d'enseignement et de recherche, ainsi que les membres de l'administration, pour qu'ils comprennent les risques et les menaces numériques, adoptent des pratiques sécurisées et vigilantes afin de protéger les infrastructures et les données, et réagissent efficacement en cas d'incident.

EXEMPLES DE PROJETS POUR REALISER L'AMBITION 4

1. Plateforme de sensibilisation à la cybersécurité

2026

Le projet prévoit la mise en ligne d'une plateforme web destinée à sensibiliser et former la communauté universitaire aux risques liés au numérique. La plateforme comportera des modules de formation en ligne sur des thématiques générales, ainsi que sur la protection des données et sur des questions plus spécifiques destinées aux professionnels IT.

2. Kit cybersécurité

2027

Le projet prévoit la mise à disposition d'une documentation décrivant les prestations et les services mis à disposition des facultés par l'équipe Cybersécurité. Le kit abordera divers thèmes, comme la protection des postes informatiques de travail, la protection des serveurs et des applications et les procédures à suivre en cas d'incident par exemple. Le but est d'uniformiser les bonnes pratiques au sein de l'institution.

3. Protection des fichiers, des courriels et des espaces collaboratifs

2026 - 2027

Ce projet vise à réduire les risques de fuite de données, notamment en cas de cyberattaque pour mieux protéger les informations sensibles de l'institution. Il met l'accent sur la responsabilisation des collaborateurs et des collaboratrices, en leur fournissant des outils simples pour classer eux-mêmes leurs données (personnelles sensibles, stratégiques, etc.). Cette classification permet d'appliquer des mesures de protection adaptées (chiffrement, contrôle d'accès, restrictions de partage).

Ambition 5

Une Université qui développe et apprivoise les intelligences artificielles, au service de toutes et tous



L'Université vise à intégrer les intelligences artificielles dans ses missions et de contribuer aux transformations sociétales qu'elles génèrent. Consciente des risques associés à l'intelligence artificielle, elle vise à les atténuer par une approche réfléchie, éthique et critique.

OBJECTIFS

Développer des IA au service de la science, en les croisant avec divers domaines de recherche

L'Université soutient la recherche en intelligence artificielle et son application à travers les différentes disciplines scientifiques. En tant qu'institution académique polyvalente, elle ambitionne de développer une expertise dans l'intégration des IA au sein d'une large variété de domaines.

Intégrer les IA génératives dans l'apprentissage, l'enseignement, la recherche et l'administration

L'Université favorise l'intégration des intelligences artificielles génératives dans tous les aspects de la vie universitaire en offrant un environnement numérique adapté et en formant et accompagnant les étudiant-es, les enseignant-es, les chercheurs et chercheuses, ainsi que le personnel administratif et technique dans l'utilisation des outils d'IA. Notamment pour l'utilisation des IA par les étudiant-es, elle propose un cadre réglementaire qui prend en compte les spécificités des différentes disciplines.

Contribuer à une réflexion critique et éthique sur les IA et leur impact sur nos missions et notre société

L'Université est consciente que les intelligences artificielles engendrent non seulement des évolutions technologiques, mais transforme aussi le cœur de ses activités que sont l'enseignement et la recherche ainsi que de nombreux aspects de la vie et de la société. En conséquence, elle s'engage activement dans les discussions sur les enjeux liés aux IA, qui nécessitent une réflexion globale, interdisciplinaire et ouverte sur la Cité.

EXEMPLES DE PROJETS POUR REALISER L'AMBITION 5

1. Formations pour une utilisation éclairée des IA génératives

2025 - 2026

Des ressources et des formations sur les IA génératives et autres sont mises à disposition de la communauté universitaire pour promouvoir une utilisation responsable de ces technologies. Grâce à un soutien de swissuniversities, ces efforts seront intensifiés en visibilisant et étoffant l'offre existante : des formations et un accompagnement seront notamment proposés aux enseignant-es afin que ceux-ci puissent tirer profit de l'IA pour leurs enseignements et aider leurs étudiant-es à maîtriser ces nouveaux outils. Il est également prévu de mettre à disposition du personnel de l'Université un outil d'accompagnement à l'usage de l'intelligence artificielle générative.

2. Repenser l'évaluation à l'ère des IA génératives

2025 - 2026

L'Université de Genève collabore avec ses partenaires du Triangle Azur (Université de Lausanne et Université de Neuchâtel) pour élaborer un guide sur les pratiques d'évaluation des connaissances (examens, mémoires, etc.) dans un contexte intégrant l'IA. Ce guide complètera les réflexions en cours au sein de l'institution. Des formations et un accompagnement seront aussi proposés, adaptés aux spécificités disciplinaires ou facultaires.

3. Conférence romande sur l'IA dans l'enseignement

2026 - 2027

L'Université de Genève organise en partenariat avec les Universités de Fribourg, Lausanne, Neuchâtel et la HES-SO une journée dédiée à l'IA dans l'enseignement, avec conférences, témoignages, ateliers pratiques et tables rondes. Cet événement offre aux enseignant-es et aux spécialistes de l'accompagnement pédagogique des ressources concrètes et des échanges autour des usages de l'IA dans l'enseignement supérieur. La première édition a eu lieu en 2026 et une deuxième édition est prévue en 2027.

4. Intégration de l'IA dans Make-IT-easy

2025 (terminé)

MakelTeasy est une plateforme web permettant aux étudiant-es, enseignant-es, doctorant-es et membres du personnel administratif et technique d'évaluer leurs compétences numériques grâce à un questionnaire d'auto-positionnement. Elle offre également un accès à des formations variées. Une mise à jour prochaine intégrera la généralisation des IA génératives afin d'accompagner la communauté universitaire dans la maîtrise de ces nouveaux outils.

5. LLM souverain souverain

2025 - 2026

La Division des systèmes d'information (DiSTIC) développe OctopIA, une plateforme de modèle de langage large (LLM) souverain visant à permettre un usage sécurisé et maîtrisé de l'intelligence artificielle générative. Hébergé dans un environnement institutionnel et fondé sur des technologies open source, OctopIA garantit la conformité avec les cadres juridiques suisse et européen en matière de protection des données, notamment pour le traitement de contenus sensibles et confidentiels. Parallèlement à son déploiement, des formations seront proposées à la communauté universitaire pour son utilisation. La Division des systèmes d'information met également en place un service de transcription automatique sécurisé de fichiers audios et vidéos (Corv), développé à l'UNIL et adapté pour l'UNIGE.

6. Plateforme de recherche en intelligence artificielle (PIA)

2026 - 2031

Afin de structurer les activités liées à l'intelligence artificielle, l'Université met en place une Plateforme de recherche en intelligence artificielle (PIA), dont la mission est de rassembler et soutenir la communauté de recherche active en IA, toutes disciplines confondues. Cette plateforme devra offrir un lieu de formation et d'échanges scientifiques favorisant l'émergence de projets interdisciplinaires, ainsi qu'un espace dédié à une réflexion éthique, épistémologique et critique sur le développement et les usages de l'intelligence artificielle. Elle vise également à renforcer la visibilité de la recherche en IA à l'UNIGE et à faciliter les collaborations avec des partenaires externes.